

Les cercles de Fermières de la province de Québec dans la région

Parmi les groupements qui ont le plus favorisé chez nous la participation de la femme à la vie communautaire et à l'éducation des adultes il faut compter les cercles de Fermières.

Hier comme aujourd'hui chaque fois que pour une cause ou l'autre, les malaises de notre milieu rural se font sentir plus désastreux, l'éducation avec des formules nouvelles est proposée comme l'un des remèdes efficaces à les réduire.

Or durant les saisons d'hiver, des inspecteurs spécialisés du Ministère de l'agriculture et des agronomes allaient de paroisse en paroisse, faire l'enseignement par une série de leçons théoriques et pratiques appelées cours abrégés d'agriculture.

Ce n'était pas autre chose que l'étude en commun à la portée des populations, sur divers sujets d'intérêt professionnel et économique, mais ces cours ne s'adressaient qu'aux agriculteurs.

Pour compléter cet enseignement, les responsables conscients des besoins immédiats, voulurent atteindre l'élément féminin et par lui plus directement la jeunesse. Grouper les femmes de la campagne leur apparait un remède et une nécessité de l'heure.

Après avoir étudié le merveilleux fonctionnement des cercles de Fermières à l'étranger, particulièrement en Belgique, au Canada, deux agronomes, Alphonse Désilets et Georges Bouchard, le premier de l'école d'Oka et l'autre de celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sont d'avis qu'une semblable formule, mise au point est digne d'essai.

C'est avec ardeur et conviction qu'ils lancent le mouvement qui ne s'arrêtera pas.

C'est en janvier 1915 que commence l'histoire des Cercles de Fermières de la Province de Québec alors que furent organisés les premiers groupements à Chicoutimi et au lac St-Jean avec un effectif de 240 membres.

Elle se continuera d'année en année marquant le rythme accéléré de leur développement et de leur succès pour en arriver à l'âge de 63 ans avec le chiffre de 72,120 membres répartis dans plus de 800 cercles.

Mais comment la femme en général est-elle considérée à l'époque de cette organisation naissante? On sait quelle influence elle exerçait et exerce encore sur la famille et combien sa collaboration est réclamée par la société moderne.

La rurale particulièrement ingénieuse et pratique vivait seule avec ses difficultés et ses problèmes. Il était urgent de grouper ces femmes isolées esclaves d'une routine qu'avaient connue les générations précédentes, quand s'est ouverte cette barrière qui les séparait. La sortie du foyer pour mettre à profit leurs ressources d'intelligence et de cœur répugne à l'opinion publique. C'est là que s'engage la lutte contre les préjugés. Le temps fera son oeuvre et la victoire viendra. Seules les plus audacieuses feront partie des premiers groupements.

"Pour venir à bout des choses le premier pas à faire est de les croire possibles,"
[Louis XIV]

Que sont-elles, les fermières?

Des vaillantes qui ont compris que l'union fait la force, des mères de famille désireuses de connaître, des filles pensant à leur avenir, des grand-mères oubliées du passé, qui viennent à l'école pour apprendre et servir.

Des citoyennes de tout âge à partir de seize ans sans condition sociale, cultivées ou pas instruites, habiles ou moins adroites, à l'aise ou peu fortunées, des rangs ou du village, croyantes ou pas, immigrées ou bien du pays, tout le monde était sur un pied d'égalité. Nos recettes s'accommodaient de toutes sortes d'ingrédients.

Réunies dans la salle paroissiale ou dans la maison d'une hôtesse accueillante, des femmes écoutent l'énumération des avantages de l'organisme. Les instigateurs font voir leur confiance et du coup gagnent celle de leurs auditrices. Elles sont là par vingtaine qui signent librement leur adhésion. Le cercle des Fermières est fondé.

Il répond à un besoin et il se donne un double but: attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère.

Garder à la terre les garçons et les filles en leur rendant la vie rurale plus attrayante et plus prospère.

Le temps passe, la femme prend plus de place dans la société. Pour divers motifs et des besoins nouveaux les organisations féminines se multiplient dans tous les milieux.

Les cercles de Fermières, reconnues comme une nécessité, au point que "s'il n'existaient pas il faudrait les organiser." (témoignage public donné en 1965 lors de la célébration du cinquantenaire), se donnent comme but en 1965:

- Le développement moral, culturel et social de la femme.
- La stabilité des foyers par son influence dans la famille et la société.
- La vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes de production et de consommation pour une saine économie.
- Le maintien de nos meilleures traditions.

Le milieu familial est le premier cadre où doit s'exercer l'activité de la fermière.

A cette mission essentielle viennent s'ajouter d'autres devoirs envers la société. Il ne suffit pas de découvrir les misères, il faut que la femme apprenne la nature du travail à accomplir, savoir quand et comment le faire. L'expérience de quelques unes dans les associations nécessaires les place à la tête du mouvement. Il faut beaucoup de dévouement, de disponibilité et de désintéressement pour le bon fonctionnement d'un cercle et l'exécution du programme doit se faire selon les besoins et la culture du milieu. Chaque cercle est autonome et les dirigeantes sont libres de choisir ce qu'elles jugent le plus utiles au progrès des membres et de la localité.

La région du Bas-du-Fleuve emboîte le pas dès 1918. Le premier cercle se fonde à Amqui avec 158 membres, St-Donat en 1919 et 68 membres, Val Brillant en 1920 avec 74 membres battent la marche. Les fermières à l'époque accordent beaucoup d'attention à l'agriculture et à l'horticulture. C'est en

1922 que Rimouski se dote d'un cercle de Fermières. Encouragées par l'agronome Pontal et appuyées par le chanoine Elzéar Roy curé de la paroisse, une vingtaine de femmes presque toutes des femmes de cultivateurs fondent le cercle, toutes animées de bonne volonté et désireuses d'apprendre. Dès les premières réunions le conseil de la ville leur permet de tenir leur assemblée mensuelle dans la salle du conseil, par la suite et encore aujourd'hui le cercle des Fermières a toujours eu l'appui du conseil de ville, soit pour leur permettre de recevoir des conférencières, suivre des cours dispensés par le ministère de l'Agriculture et même pour tenir l'exposition locale et recevoir les fermières des cercles avoisinants pour des journées d'étude. Déjà en 1922 on compte 74 cercles de fermières et 5,245 membres.

Devant le nombre croissant des cercles et des membres la bonne volonté et le bénévolat ne suffisent plus, on appelle au secours. Le ministère de l'agriculture dès le début les aide matériellement, mais c'est le service de l'Economie et des arts domestiques qui fournissent la plus importante contribution. Elle consiste à mettre à la disposition des cercles et du public des techniciennes spécialisées en art domestique, en agriculture féminine, hélas trop peu nombreuses pour répondre à toutes les demandes. Une contribution de \$1.00 est demandée à chaque fermière pour permettre aux cercles de remplir leurs obligations. Les moyens de publicité aussi sont inexistant, ce n'est pas souvent que les cercles de Fermières ont fait la manchette des journaux. Ils sont restés silencieux, ignorés et mal connus, mais l'évolution fait son oeuvre. En 1919, à leur premier congrès les fermières expriment le désir qu'une revue trimestrielle soit fondée portant le nom de **La Bonne Fermière**, qu'elle soit adoptée comme l'organe officiel des cercles et soutenue par ceux-ci. Né viable, le sort du nouvel organe est entre les mains des Fermières qui vont le répandre, lui trouver des abonnés, l'alimenter en lui fournissant de la matière à lire. Publiée par le conseil provincial et rédigée en collaboration, elle égayera et instruira les foyers pendant onze années. Le prix de l'abonnement est de .50. Plus tard sous la direction de M. Désilets elle deviendra **La Bonne Fermière et la Bonne Ménagère**. De nouveau, interruption. Nous sommes en pleine crise économique il n'est pas facile pour les fermières de risquer une entreprise aussi coûteuse. Toutefois le besoin d'un organe de propagande restant évident, quelques années plus tard paraît le premier numéro de **La Revue des Fermières** publiée par le ministère de l'Agriculture qui s'en est chargé depuis.

Nouvelle interruption. Elle reparait sous le titre de **La Terre et le Foyer** pour changer de nom encore une fois en janvier 1964, **Terre et Foyer**. Elle porte ce titre jusqu'à sa disparition définitive vers 1970 ou 1971.

La revue bien illustrée publie les rapports, les nouvelles des cercles et des fédérations. La médecine, l'hygiène, le droit, l'économie, l'éducation ont leurs pages continues. La poésie et la littérature ajoutent leur note de temps en temps, et l'on arrive aux pages pratiques de l'art culinaire, du tissage et de la mode. A cette période difficile de la guerre, faute de communications et de ressources, les cercles de Fermières végètent. C'est alors que la fédération régionale apparut comme le meilleur moyen de triompher des difficultés de l'heure.

La première fut formée à La Pocatière le 10 juillet 1941, à Rimouski, ce fut en juin 1942 que l'on réunit les comtés de Rivière-du-Loup et de Rimouski, Matane et de la Matapédia pour former la fédération No. 2. Mme Cyrille Hupé en est la présidente, Mme Marcil secrétaire et une conseillère par comté forment le bureau d'administration. Les fédérations ont été voulues et réclamées par les Fermières. A elles de continuer cette marche vers le progrès en faisant de chacune un vrai centre d'éducation rurale. Le plan a si bien réussi qu'à l'automne 1943 l'organisation était complète dans la province.

La fédération qui n'est que le cadre agrandi du cercle local a pour but de:

- 1) Coordonner et orienter les objectifs des cercles fédérés.
- 2) Permettre l'échange des idées.
- 3) Stimuler l'esprit de travail et de compétition.
- 4) Aider les jeunes cercles.
- 5) Encourager les initiatives locales dans les domaines de l'activité féminine.
- 6) Favoriser une meilleure connaissance entre les groupes.
- 7) Inviter les cercles à travailler au progrès de leur région.

Partout, les directrices de fédération qui agissent bénévolement ont fait preuve de générosité et de compétence dans ce nouvel agencement des forces.

Cependant pour les cercles de Fermières s'annonçaient des jours sombres et une période difficile.

En 1937, dans le diocèse de Rimouski est fondé L'U.C.C. qui voulait grouper tous les cultivateurs pour faire échec au cercle agricole, organisé lui aussi par le ministère de l'Agriculture. Le mot d'ordre était: "Cultivateurs mêlez-vous de vos affaires mais mêlez-vous-en!" Un propandiste est délégué par l'évêque, parcourt les paroisses, répand l'idée de cette nouvelle association et on voit naître partout des cercles



Cours de tissage, 1er mai 1952.



Conseil de la Fédération régionale en 1972. Première rangée de gauche à droite: Mme Stella Lavoie, Mlle Florence Simoneau, Mme Charles Caron et Mme Alice Ouellet. Deuxième rangée de gauche à droite: Mme Marguerite Portelance, Mme F.-X. Michaud, l'Abbé Morin et Mme Gabriel Martin.



Le Conseil du Cercle des Fermières de St-Germain de Rimouski pour l'année 1977-78: de gauche à droite, Mmes Madeleine Aubin, Grazielle Doucet, Juliette Beaulieu, Cécile Ouellet, Francine Fournier et Mme Noémie Choulnard, présidente.



Le conseil du Cercle des Fermières de St-Germain de Rimouski pour l'année 1978-79. Mmes Madeleine Aubin, Juliette Beaulieu, Grazielle Doucet, Francine Fournier, Janet Marois et Mme Noémie Choulnard, présidente.

de l'U.C.C. aux assemblées annuelles et au congrès des cultivateurs les femmes sont invitées. L'épouse du cultivateur n'est-elle pas associée à plein temps! De là naît l'idée de grouper les femmes de cultivateurs dans la même union que leur mari alors on s'attaque aux femmes des campagnes les priant de se conformer aux directives de l'évêque et de devenir des femmes libérées en s'affranchissant de la tutelle du ministère de l'Agriculture. Là où il n'y a pas de cercles de Fermières c'est assez facile, mais les paroisses où un cercle de Fermières est bien organisé et va de l'avant, lorsqu'on leur demande de faire cession de leurs biens et joindre les rangs de l'U.C.C.F. ça fait mal et ce n'est pas accepté. Quelques paroisses ont laissé tomber les fermières remiser leurs biens et garder le silence, quitte à reprendre les activités des fermières plusieurs années après. D'autres ont dit non catégoriquement à la demande faite, alors les salles paroissiales leur furent refusées, l'annonce de leurs réunions mensuelles qui étaient faites au prône et le service d'un aumônier leur fut retiré.

Les Fermières ne comprenaient pas du tout pourquoi après avoir eu le secours des curés, la bénédiction des évêques leur présence et leur appui dans les congrès régionaux et provinciaux durant trente ans, sans qu'elles aient changé de manière de penser et d'agir, se voient mises au ban de la société. Ça fait mal, mais les fermières sont tenaces, elles l'ont prouvé sans bruit. "Pour vivre en... vivons caché" c'est la manière adoptée par les fermières à l'époque. Tout en continuant à s'adonner à l'artisanat on suggère que l'étude serait de mise dans les cercles. Le mot fait peur. On parle de causerie, d'échange d'idées, de forum, de table ronde chaque année un sujet est proposé dans la revue "Les Fermières". Petit à petit l'idée fait son chemin et les fermières très habiles de leurs mains osent s'exprimer timidement d'abord avec clarté et bon sens après quelques années de travail en ce sens.

Pourtant un jour les fermières devaient savoir la raison qui avait motivé le changement à leur égard. C'est qu'un jour les évêques mettent de l'avant la doctrine sociale de l'Eglise, les documents pontificaux exposent clairement la doctrine: il faut fonder des associations qui adhèrent dans leurs statuts à la doctrine de l'église. Or dans les statuts et les règlements des cercles de Fermières aucune mention de catholique. Les cercles sont ouverts à toutes celles qui veulent s'y joindre sans distinction de race et de religion. Voilà pourquoi les curés obéissant aux directives données par les archevêques et les évêques décident de donner leur appui à l'U.C.C.F.

Les années passent, les fermières continuent leur travail. Avec Vatican II, le renouveau liturgique, la révolution tranquille au Québec, toute une évolution se fait dans la société, beaucoup de préjugés et de barrières tombent. Les fermières tout en demeurant fidèles au but désigné ont suivi l'évolution, leur participation par l'étude de tous les sujets d'actualité fut remarquable et les mémoires soumis au gouvernement ont été considérés. L'agriculture fut toujours à l'honneur, des enquêtes sur les fermes de la province furent menées par des fermières, et leur travail fut jugé très bon.

La fédération No. 2 qui relie les comtés de Rivière-du-Loup, de Rimouski, de Matane et de Matapédia compte 54 cercles avec 3,500 membres actifs, comme présidente Mme Françoise Bélanger, Mme Aurèle Proulx vice-présidente, Mme Lucile Forbes secrétaire, comme conseillère des comtés, Mesdames Marguerite Auby pour Rivière-du-Loup, Noémie Choulnard pour Rimouski, Marcelle Turcotte pour Matane et Jean-Baptiste D'Amours pour Matapédia.

Il fait bon parfois s'arrêter pour regarder ce que produit le travail de milliers de femmes qui exercent dans le milieu modeste où elles sont appelées à vivre un dévouement sincère et généreux pour le bonheur des autres.

Stella Lavoie